



LE TAMBOURIN





Le mot du Maire

Chère Aramonaïse,
cher Aramonaïs,



L'été a tiré sa révérence et nous a gratifié d'une arrière-saison très clémente. Espérons que cela dure !

Il est trop tôt pour crier victoire quant au recul de la pandémie mais, pour l'heure sur le département, les signaux sont encourageants.

La vie a pu ainsi reprendre progressivement un cours plus normal.

Cette rentrée scolaire 2021 témoigne en effet, d'une reprise plus dynamique dans de nombreux domaines : les terrasses des cafés et les restaurants ont retrouvé leur animation. La rentrée scolaire s'est effectuée de manière satisfaisante et il est désormais possible pour les écoliers du village de ne plus porter le masque dans les établissements scolaires. Cela permettra j'en suis sûr une interaction plus importante entre les élèves et avec les professeurs et animateurs.

Nous ne devons pas relâcher pour autant notre vigilance. Aussi, les mesures d'aération, la désinfection quotidienne des locaux en plus de leur nettoyage ainsi que le respect des gestes barrières doivent être maintenus.

Les activités associatives, sportives et culturelles ont également connu un regain d'intérêt. Les structures associatives ont particulièrement été mises à mal dès l'arrivée de la crise sanitaire. Je sais les efforts qu'elles ont dû consentir. Je tiens à les remercier en mon nom et en celui du conseil.

Aujourd'hui, elles peuvent enfin recouvrer davantage de liberté. Bien sûr au prix de nouveaux efforts par la nomination d'un référent COVID, le contrôle du passe sanitaire y compris pour les mineurs de plus de 11 ans. Cependant, le port du masque n'est plus systématique et les sports de contacts sont de nouveau autorisés.

Nos associations, qui sont le vecteur essentiel du lien social, propre aux communes telle que la nôtre, vont donc de nouveau pouvoir pleinement remplir leur rôle d'animation de la vie sociale.

Au nom de la municipalité, je les en félicite et leur souhaite, de beaux moments de partage et de liberté à venir.

La gestion des affaires de la commune a également été impactée par la crise sanitaire. Nous avons tout comme les autres acteurs de la société été contraints de réemployer nos moyens prioritairement vers la gestion de la crise et toutes les conséquences qu'elle implique (protocole sanitaire sans cesse modifié, accompagnement des écoles, associations, commerces...).

Néanmoins, la mise en œuvre de nos projets est sur les rails.

Les délégations de service public de l'eau et de l'assainissement arrivent à échéance au 31 décembre 2021. Nous menons donc de front le renouvellement de ces contrats dans le respect des procédures réglementaires. A ce titre d'ailleurs, le prochain numéro du tambourin sera consacré spécifiquement à ce dossier.

Dans les prochaines semaines, de nombreuses réalisations vont voir le jour. Des travaux d'aménagement et de mises en sécurité de la voirie vont être débutés. De même que des travaux d'extension et de raccordement du réseau d'assainissement pour réduire les risques de pollution du milieu et améliorer le service rendu aux usagers.

D'ici quelques semaines, commenceront également les travaux de rénovation de la véranda du restaurant du Planet. Enfin, même si nous n'en dirons pas plus dans l'immédiat pour conserver un peu de surprise, plusieurs manifestations festives sont programmées en fin d'année pour retrouver l'ambiance des Noëls "d'avant" !

Reste maintenant à souhaiter que la crise Covid ne prenne pas de regain car nous sommes tous impatients de reprendre une vie sans entraves, pour concrétiser nos projets et nos ambitions.

Votre Maire
Jean-Marie Rosier

Sincèrement .

VERANDA RESTAURANT PLANET

M. Le Maire, vous annoncez dans l'édito de ce numéro, une rénovation du restaurant du Planet, en quoi cela va-t-il consister ?

Ce local est vacant depuis plusieurs années. Cette situation ne pouvait continuer. Aussi, depuis un an nous avons œuvré pour faire avancer ce dossier.

Dans un premier temps, l'aspect esthétique de cette véranda a interrogé nombre de nos concitoyens, les élus de la municipalité et d'éventuels repreneurs.

Nous avons donc décidé de la repeindre.

Pour ce faire, nous avons obtenu l'accord de l'architecte du projet (droit de propriété intellectuelle). Nous avons par la suite entrepris des discussions avec l'Etat et notamment les Architectes des Bâtiments de France afin de connaître leur position sur les RAL de couleurs proposés par l'architecte du projet.

Depuis, les services municipaux ont déposé une déclaration préalable de travaux pour nous autoriser à procéder au nouvel habillage de la façade.

Est-ce que vous avez envisagé de supprimer cette véranda ?

Nous l'avons envisagé. Cependant, la surface utile de vente est déjà réduite à l'intérieur du bâtiment.

En supprimant la véranda, nous exposons alors ces surfaces aux aléas climatiques.

Ces éléments ont été confirmés par les différents acteurs rencontrés.

Quelle activité est envisagée dans cet espace et sous quelle échéance ?

Je ne parlerai pas d'échéance, si ce n'est que je souhaite voir l'ouverture d'une activité en 2022. Nous avons repris ce dossier, avec méthode, pour éviter précisément que cet espace ne demeure fermé. C'est pourquoi, en parallèle des autorisations d'urbanisme, nous avons rencontré la chambre du commerce et de l'industrie pour échanger avec elle sur le devenir de ce local.

A ce stade, nous n'avons pas arrêté le recours à telle ou telle activité, à tel ou tel opérateur.

Nous allons lancer prochainement, un appel à candidature afin de recueillir les propositions des commerçants intéressés.

Dans le choix que nous serons amenés à faire, nous aurons à cœur de retenir une activité qui participe au maintien du dynamisme de notre centre-ville.

La rédaction du Tambourin.

Sommaire

- 2 LE MOT DU MAIRE
- 4 DOSSIER
- 6 ACTUALITÉS
- 12 ASSOCIATIONS
- 17 ESPACE CULTUREL
SIMONE VEIL
MÉDIATHÈQUE
- 18 ARAMON AU FIL
DE L'HISTOIRE...
- 20 NOS COMMERCES
- 21 CARNET DU TAMBOURIN
UNE PENSÉE POUR...
- 21 BLOC-NOTES
- 22 TRIBUNE LIBRE
- 24 FOIRE DE LA
SAINT MARTIN

La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos articles et photographies à communication@aramon.fr avant le 27 novembre pour une distribution prévue le 11 décembre.



MAIRIE D'ARAMON
Place Pierre Ramel - 30390 Aramon
☎ 04 66 57 38 00

🕒 Du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h

👤 Permanence téléphonique des élus
du vendredi 17h au lundi 8h30 :
☎ 06 70 24 16 69



RETROUVEZ
VOTRE MAGAZINE
EN LIGNE
www.aramon.fr
et sur facebook

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Jean-Marie ROSIER, Maire d'Aramon.

RESPONSABLE D'ÉDITION : Serge Gramond, délégué à la communication.

MAQUETTE : Philippe Martinez.

SERVICE COMMUNICATION : Hôtel de ville, 30390 Aramon - 04 66 57 37 51

PHOTOS : Serge Gramond, Naïma Benmokrane,
les associations aramonaises, Adobe stock.

IMPRESSION : Imprimerie Despesse.

TIRAGE : 2250 exemplaires sur papier 50% fibres recyclées et 50% forêt renouvelable.

Dossier

ENFANCE JEUNESSE

*Notre village
de demain, se construit
aujourd'hui...*

A l'heure où les jeunes Gardois peuvent enfin retirer leurs masques à l'école, nous pouvons faire un pas de côté et nous rendre compte à quel point l'année scolaire précédente a été exceptionnelle (périodes de confinement, cours en distanciel, fermeture de classe...).

Ce contexte sanitaire, particulièrement anxiogène n'a pas été sans conséquence sur le développement et les interactions des enfants.

Un retour à l'ancien temps n'est cependant pas encore d'actualité.



Aussi, la municipalité, souhaite orienter son action en direction des plus jeunes. Afin d'améliorer le service rendu, elle a donc souhaité, malgré ces circonstances, opérer des transformations.

Pascale Prat, 1^{ère} adjointe déléguée à la Jeunesse nous les présente.

QUELS ONT ÉTÉ LES CHANGEMENTS DEPUIS UN AN ET VOTRE ÉLECTION ?

Nous avons entendu la préoccupation des parents de pouvoir échanger régulièrement et même quotidiennement avec le personnel d'animation qui accompagne leurs enfants. Dans cette logique, nous avons souhaité déplacer le lieu des inscriptions au centre de Loisirs.

Parallèlement, dans le cadre d'une réorganisation des services ; nous avons souhaité créer un seul service Enfance Jeunesse Education afin que l'ensemble des politiques publiques réalisées en direction de l'Enfant, sur l'ensemble des temps, ne relève que d'une seule organisation.

Ainsi, les affaires scolaires (écoles et restaurants) ainsi que l'entretien des bâtiments que fréquentent les enfants ne relèvent plus que de ce service. Les avantages sont multiples puisque in fine, il n'y a plus qu'un seul interlocuteur pour les parents, les écoles et les autres acteurs institutionnels (CAF, CCAS...).

Ce changement a immédiatement porté ses fruits dans le relationnel entretenu avec les équipes enseignantes et les parents d'élèves.

Le service Enfance Jeunesse Education a pour objectif :

- d'être un lieu éducatif de détente et de découverte complémentaire à la famille et à l'école,

- de favoriser une expérience de vie collective et l'apprentissage à l'autonomie,
- d'offrir l'occasion à votre enfant de pratiquer diverses activités (culturelles, sportives, artistiques, scientifiques et techniques,...).

DEVONS-NOUS CONSIDÉRER QUE LE SERVICE QUI EST RENDU VOUS SATISFAIT ?

Du chemin a été parcouru, mais il en reste encore beaucoup. Certes, les parents ont pu recréer du lien avec les personnels d'animation. Néanmoins, le déménagement du lieu d'inscription s'est accompagné de problèmes majeurs sur le réseau internet ainsi que des anomalies sur le logiciel d'inscription et le portail famille.

Les services ont donc dû faire avec un contexte d'incertitudes et de tensions. Fort heureusement, ils ont pu, dans une très large mesure, compter sur la bienveillance des familles.

Les services élaborent un cahier des charges pour changer de prestataire informatique, les pannes ayant été trop nombreuses et trop persistantes dans le temps.

A ce jour, les difficultés dans la facturation, rencontrées par certaines familles sont toutes en passe d'être résolues.

QUELLES SONT LES MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION AUX SERVICES (PÉRISCOLAIRES, MERCREDIS ET VACANCES) ?

Le conseil municipal a voté le 30 juillet 2020, un règlement commun aux services périscolaire (matin, midi,

soir et mercredi) et extrascolaire (vacances).

Les modalités sont les suivantes :

- Réservation obligatoire via le portail famille sous un délai de 10 jours avant la date souhaitée
- Retour de confirmation des places souhaitées (en fonction des places disponibles)
- Facture correspondante éditée
- Règlement de cette facture
- Une fois le règlement effectué, l'inscription est confirmée

La réservation ne fait pas office d'inscription définitive, cela s'organise en fonction des places disponibles.

POURQUOI AVOIR PRÉVU DE TELLES MODALITÉS ?

Ces modalités sont nécessaires au fonctionnement même du service. En effet, comme tout accueil de loisirs pour mineur, le centre de loisirs doit répondre à une réglementation très précise. Il doit notamment déclarer les effectifs enfants en amont des périodes considérées et garantir un nombre de personnels encadrant en adéquation avec ce qu'impose la réglementation.

Or, nous constatons encore trop souvent que des enfants sont présents sans avoir été préalablement inscrits et donc déclarés. Ou, il arrive également que des parents inscrivent leurs enfants mais que ces derniers soient absents sans avoir été excusés, prenant ainsi la place d'autres Aramonais.

Devant l'augmentation sensible des effectifs, et un nombre de place qui demeurera toujours limité aux capacités d'accueil, ces comportements ne peuvent être compatibles avec le service.

D'ailleurs, le règlement de service

prévoit de tels cas. Des sanctions sont possibles à l'encontre des parents (majoration des tarifs ou suspension de l'accès) mais dans l'intérêt même des enfants, nous ne voulons pas en arriver jusqu'à ces mesures.

LES EFFECTIFS DU CENTRE DE LOISIRS SONT-ILS EN AUGMENTATION ?

Effectivement, nous avons le plaisir de constater une augmentation des effectifs. Cela grâce notamment à l'investissement des animateurs qui proposent à nouveaux des ateliers, et des intervenants extérieurs selon la thématique abordée.

Sur les années 2020 et 2021, nous avons recruté davantage de personnels d'entretien, de restauration et d'animation pour permettre l'accueil de tous les enfants inscrits. Ceci sans compter les protocoles particuliers que nous avons mis en œuvre pour la COVID-19 et qui ont conduit au recrutement de personnels spécifiques.

Cependant, nous sommes contraints par les dépenses publiques pour un service dont nous n'avons plus évalué le coût depuis de nombreuses années, appelant davantage le contribuable au financement de ce dernier et non l'utilisateur.

C'est pourquoi, les élus et les services sont mobilisés pour mener

une réflexion globale sur les niveaux de fréquentation, le programme pédagogique à mettre en œuvre et le coût du service.

L'AUGMENTATION DE LA FRÉQUENTATION DU CENTRE DE LOISIRS EST-ELLE ÉGALEMENT CONSTATÉE SUR LES TEMPS PÉRISCOLAIRES (MATIN, MIDI, SOIR) ?

Elle est également constatée, notamment sur le temps du midi où il nous faut concilier cette augmentation des effectifs avec le protocole sanitaire particulier qui s'applique aux cantines, (non-brassage de groupe, pas de self jusqu'à récemment, espacement de deux mètres entre les groupes). Le personnel communal qui a été force de proposition et a su se remobiliser doit être salué. Il a permis une continuité de service, une augmentation de la fréquentation de ce service et un accueil de qualité.

Néanmoins, il devient compliqué de répondre à toutes les demandes des familles. Des choix devront être faits.

C'est pourquoi, nous invitons les familles à respecter les modalités d'inscription. Nous avons parfois été confrontés à plus de 30 enfants non-inscrits. Le personnel d'encadrement était insuffisant et le nombre de repas commandé 72 heures avant, insuffisant.

LA QUALITÉ DES REPAS EST-ELLE TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS ?

Nous sommes soucieux d'entendre le point de vue des familles notamment exposé par les parents d'élèves lors des conseils d'écoles.

Le prestataire actuel a été retenu à la suite d'un appel d'offres commun à la majorité des communes membres de la Communauté de communes du Pont-du-Gard. Nous publions chaque mois, la composition des menus au travers des différents affichages (dans les écoles, centre de loisir, sur site).

La livraison des repas se fait en livraison froide et la remise en température des repas sont assurés par nos agents municipaux. Outre le fait que les normes soient homologuées et enregistrées "AFNOR", la commune est très sensible aux objectifs fixés par le traiteur concernant la qualité des menus et répondant également à la loi "EGalim" (produits de qualité, bio, menu végétarien, viande labélisée, interdiction au recours d'additifs alimentaires, favorisation des produits locaux et préparation maison, lutte contre le gaspillage alimentaire...).

Le travail de partenariat, nous permet un meilleur suivi et une amélioration du service rendu.



LES ÉCOLES

La commune a versé cette année, pour la rentrée scolaire 2021 :

- 45 € par enfant pour les fournitures scolaires
- 180 € par classe pour la participation aux manuels scolaires

La commune accompagne les écoles dans le développement du numérique

«Assurer une offre éducative numérique sur les écoles primaires».

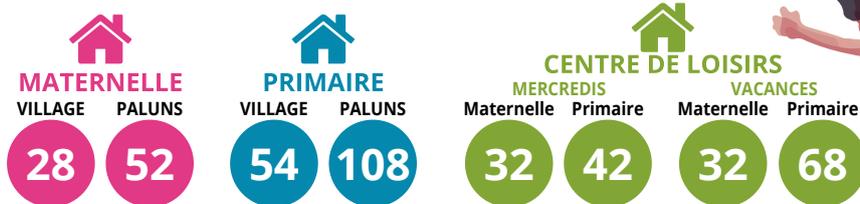
il s'agit de doter les écoles :

- d'un équipement numérique fixe et mobile,
- d'un accès à Internet,
- d'un réseau informatique,

et ce pour les écoles primaires des Paluns et F. RABELAIS.

Le projet vous sera présenté dans un futur proche.

NOMBRE DE PLACES, DANS LES ÉTABLISSEMENTS



REGLEMENTATION TAUX D'ENCADREMENT

POUR LE PERISCOLAIRE : Accueil du matin/midi/soir

- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans

Mercredis

- 1 animateur pour 10 enfants
- 1 animateur pour 14 enfants

POUR LES VACANCES :

- 1 animateur pour 8 enfants moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants plus de 6 ans

RAPPEL
FERMETURE DU
CENTRE DE LOISIRS
AUX VACANCES
DE NOËL

INSCRIPTION RENTREE 2022
ENFANTS NES EN 2019

PENSEZ A INSCRIRE VOS ENFANTS
AUPRES DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE
EDUCATION AVANT LE 15 JANVIER 2022

Dossier à retirer au service enfance jeunesse éducation
ou à télécharger sur le site de la commune
aramon.fr



Actualités

RÉUNIONS PUBLIQUES

Les 24 et 25 septembre puis les 1^{er} et 2 octobre, des réunions publiques se sont tenues dans quatre quartiers d'Aramon. Le Maire accompagné d'élus municipaux a pu échanger sur différents points avec les résidents des dits quartiers (Place Choisy, jardin de la Lionne, place du Bec Fin et Centre de loisirs).



Parmi les points évoqués, nous pouvons citer sans être exhaustif :

- Les questions de propreté (demande de conteneurs supplémentaires, de passage de la balayeuse, etc.)
- Les questions de sécurité (vitesse excessive, non-respect des panneaux routiers, demande de caméras, etc.)
- Questions relatives à l'environnement (fleurrissement, arbres, etc.)
- Questions culturelles (demande de boîte à lire, de création d'animations dans les quartiers, etc.)

Ces rencontres, ont été très appréciées par les participants et s'incrivent avec le Budget Participatif dans une démarche de démocratie participative.

Serge Gramond,
délégué à la communication



SEMAINE BLEUE

Durant la semaine du 4 au 10 octobre 2021, la Mairie d'Aramon a fêté la semaine des personnes âgées et des retraités lors du 70^{ème} anniversaire de la Semaine Bleue.

Cela a été l'occasion pour les petits et les grands de se rencontrer et de partager des moments de convivialité :

- Le mercredi 6 octobre a été organisé par le service enfance jeunesse éducation de la Mairie d'Aramon et son centre aéré une journée d'activités ouverte à tous (balade dans les rues d'Aramon, jeu de plateau et d'antan et jeu de piste).
- Le jeudi 7 octobre : une marche de l'amitié a été organisée par le CCAS et le Club des Aînés. 15 courageux et courageuses ont bravé le Mistral

pour suivre un parcours concocté par Josiane GARCIA, de 5km et demi. Cette marche s'est clôturée par un goûter offert par le CCAS.

- Le samedi 9 octobre : le CCAS et l'Association A.P.R.E.S. ont proposé aux habitants de la Maison en Partage du Planet, aux retraités et aux enfants une journée composée d'un pique-nique tiré du sac et un concours de pétanque.

Cette journée ensoleillée a été l'occasion pour tous de se rencontrer, de partager un repas et de se mesurer entre amateurs et adhérents du club de la Boule

Aramonaise dans la joie et la bonne humeur. Respect, convivialité et partage ont été les maîtres mots de cette journée.

Le CCAS d'Aramon tient à remercier la présidente Carole LINON ainsi que les adhérents de l'Association A.P.R.E.S., le Président et les adhérents de la Boule Aramonnaise pour avoir permis que cette journée soit une si belle réussite !

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de la semaine bleue !

Isabel Orbea,
déléguée aux affaires sociales.



NOUVELLE ÉDITION D'OCTOBRE ROSE

Des personnes de tous âges et de tous horizons se sont retrouvées samedi afin d'effectuer une marche ou une course de 5km autour de la Lône de l'îlot d'Alfred.

La mairie d'Aramon via son CCAS a mobilisé les énergies et les personnes de bonne volonté pour organiser cette rencontre conviviale et ludique sur le thème de la Lutte contre le Cancer du sein. Le CCAS tient particulièrement à remercier :

- L'association Magym, et sa coach Sophie qui a organisé l'échauffement avant le départ avec bonne humeur et en musique,
- L'association Courir à Aramon et son Président Sylvain ETOURNEAU qui a orchestré le parcours, la mise en sécurité et le respect des consignes sanitaires,
- La Ligue contre le Cancer et sa délégation du Gard qui par l'enthousiasme et la gentillesse de sa bénévoles Muriel ANSELMO a pu recueillir des dons.

Cette manifestation a permis de récolter 534,30 €. Cette somme est entièrement reversée à La Ligue

qui pourra continuer à organiser des sessions de prévention de la maladie, et accompagner les malades afin de les aider à surmonter cette épreuve.

Le CCAS d'Aramon, la Ligue contre le Cancer, l'Association Courir à Aramon et l'association Magym tiennent à remercier en cœur toutes les personnes qui sont venues à notre rencontre à cette occasion, qui ont participé, ou non à la marche ou à la course mais qui avaient la même préoccupation : lutter contre le Cancer du sein.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

*Isabel ORBEA,
Vice-présidente du CCAS d'Aramon*



HOMMAGE A NATHALIE MISBERT

La disparition de Nathalie le 19 octobre dernier n'a laissé personne indifférent. L'émotion est forte pour l'ensemble des agents et des élus. Une émotion partagée aussi par un grand nombre d'Aramonais.

Elle est entrée à la mairie en 1989, travaillant successivement aux écoles, au centre de loisirs et au restaurant scolaire. Elle était le trait d'union entre les générations. Nathalie nous laisse de très nombreux souvenirs et nous n'oublierons jamais sa générosité.

Toutes nos pensées les plus sincères sont adressées à sa famille et à ses proches.

*Le Maire et son Conseil municipal
Ses collègues de travail*



Défense de l'environnement.

OPÉRATION DE POLICE DE L'ENVIRONNEMENT EN FORÊT COMMUNALE D'ARAMON

La commune d'Aramon dans le Gard est propriétaire de 658 hectares de terrains communaux, bénéficiant du régime forestier. Chaque année et à plusieurs reprises, des opérations de police de l'environnement sont menées sur son territoire.

Pilotée par l'Office national des forêts (ONF), cette tournée annuelle inter-services de contrôle des véhicules terrestres motorisés (VTM) s'est déroulée le dimanche 19 septembre 2021.

Les 4 techniciens forestiers de l'ONF étaient accompagnés de 3 agents de l'Office français de la biodiversité (OFB). Ils ont pu compter sur l'aide de 3 policiers municipaux et de 2 gendarmes. Le personnel armé et assermenté a pu exercer sa mission de police de l'environnement dans de bonnes conditions.

Cette coopération ONF-Police de l'environnement, Police Municipale permet d'unir les moyens humains dans le but de réaliser des opérations de surveillance et de contrôle des massifs forestiers aramonais et de

faire cesser les infractions commises dans les espaces naturels par les véhicules motorisés.

Les passages répétés de ces véhicules à moteur dans les espaces naturels provoquent des nuisances parfois irréparables : bruit, pollution, érosion des sols et dérangement de la faune.

Il est important de rappeler que tout contrevenant au principe d'interdiction est passible d'une amende de 135 euros pouvant aller jusqu'à 1 500 euros selon les cas, éventuellement assortie d'une saisie de son véhicule.

LE BILAN DE CETTE OPÉRATION 2021

Ce dimanche 19 septembre, dès 9 heures du matin, 4 points de

contrôle ont été installés dans la forêt communale d'Aramon. Ce sont au total 1 quad et 6 motos en infraction qui ont été relevés.

La météo favorable a permis aux agents d'être vus par de nombreux randonneurs et vététistes qui ont apprécié la présence de ces officiers de police en forêt.

Plusieurs élus étaient présents au débriefing et on fait part de leur satisfaction suite à cette opération, dont Jérôme WALTER et Marc OPPEDISANO, à l'initiative de cette journée.

*Marc Oppedisano,
Jérôme Walter.*



Ma journée Défense et Citoyenneté.

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français et Française doit se faire recenser à compter de son 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

Chaque jeune se verra délivré une attestation de recensement expressément demandée lors de certaines démarches (Inscription aux examens, concours, permis de conduire...)

Le recensement permet également à l'administration de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Chaque personne souhaitant se faire recenser, doit venir muni des

documents suivants et prendre rendez-vous auprès du Service Population au ☎ 04 66 57 38 00 :

- CNI ou passeport
- Justificatif de domicile
- Livret de famille



Culture.

CONCERT EGLISE SAINT PANCRACE

Pour les journées du Patrimoine, les professeurs de l'école de musique ont offert un concert le dimanche 19 septembre. Au programme des oeuvres de Carlos Jobim, Mangani, Fauré, Bach, Gounod, Mozart et Gaubert. Merci à l'école de musique.

Frédérique Hilaire Louvard, déléguée à la culture et patrimoine.

Dimanche 10 octobre.

BELLE JOURNÉE RÉUSSIE POUR LE VIDE GRENIER ORGANISÉ PAR L'O.C.P.A.



RISQUES MAJEURS INSCRIVEZ-VOUS À LA TÉLÉ-ALERTE !

Le système de télé-alerte est un outil destiné à prévenir les habitants d'un phénomène pouvant représenter un risque ou un danger pour leur sécurité par téléphone fixe, portable, SMS.

 Pour ce faire vous pouvez vous inscrire www.aramon.fr ou retirez le formulaire d'adhésion à l'accueil de la mairie

En effet une liste des habitants de la commune a été établie à partir de l'annuaire téléphonique universel, elle doit être mise à jour et/ou complétée par les coordonnées que

chaque habitant au foyer voudra bien communiquer à la mairie. L'efficacité du dispositif de télé-alerte nécessite que soit recensé de façon exhaustive l'ensemble des coordonnées des habitants ou foyers concernés. La commune doit savoir si chacun d'entre vous a bien reçu ce message d'alerte.

Aussi, à la fin du message, il vous est demandé de confirmer la bonne réception. Il est donc impératif d'écouter ou de lire le message dans sa totalité et de suivre les préconisations qu'il peut éventuellement contenir.

FNACA

Les anciens combattants et la municipalité vous invitent à participer à la cérémonie officielle de la commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale. Dépôt de gerbes et sonneries d'usage.

Rassemblement devant le monument aux morts au cimetière Sainte Marthe le 11 novembre à 12h.

Participation de l'école de musique.

Merci de venir nombreux pour honorer nos soldats morts pour la France et particulièrement les 81 Aramonais qui n'ont pas revu leur village natal.

La mairie d'Aramon vous tient informés en temps réel



Info-Flash

TÉLÉCHARGER ET CONSULTER GRATUITEMENT



LA COMMUNE D'ARAMON EST ÉQUIPÉE DU SYSTÈME D'ALERTE INFO-FLASH

Il s'agit d'une application qui permet d'informer en temps réel les habitants des manifestations, travaux et événements de la commune, CCPG et département.

Il vous suffit de télécharger l'application gratuite.

www.info-flash.com

Décompte des votes

Jeudi 30 septembre

PROJETS	VOTES NUMÉRIQUES	VOTES PAPIERS	TOTAL DES VOTES
02	31	28	59
04	21	27	48
07	13	22	35
13	22	23	45
14	16	21	37
25	29	3	32
26	14	19	33
27	7	14	21
28	5	8	13
32	7	5	12

165 votes
55 votants

170 votes
57 votants

335 votes
112 votants



BUDGET PARTICIPATIF

Après une année marquée par la pandémie, les fermetures et l'incertitude, les Aramonais se réapproprient progressivement les espaces extérieurs ainsi que le plaisir de vivre dans notre beau village.

Et ils nous le font savoir. C'est ainsi qu'au travers du Budget participatif plusieurs projets d'intérêt général portés par des habitants ont été plébiscités à l'issue d'une campagne de votes qui s'est terminée le 29 septembre.

Des idées recouvrant plusieurs thèmes, de l'aménagement à la

végétalisation jusqu'à l'évènementiel culturel pour améliorer le cadre de vie, car la participation à la réflexion sur l'évolution de l'habitat et le déploiement des ressources de la commune est l'affaire de tous. Nous vous informerons prochainement sur le calendrier de réalisation des projets par nos services.

Merci pour votre mobilisation en nombre et de votre engouement autour de ce dispositif de démocratie participative.

*Antonella Viacava,
déléguée à la citoyenneté.*



LE PASSE
MURAILLE
BONNE ET PATRIOTIQUE

CHANTIER D'INSERTION

Le Chantier d'insertion "Passe Muraille" soutenu par le CCAS d'Aramon a terminé la construction de banc et tables de pique-nique dans les Paluns, il s'active en ce moment à la réfection du pont de Xavier. Dès que ce travail sera terminé, "Passe Muraille" entreprendra le désherbage manuel des quais ainsi que la construction d'une boîte à livres.

Rappelons que le chantier est ouvert aux personnes qui bénéficient du RSA et souhaitent s'inscrire dans une activité d'insertion.

Anne Chartier, déléguée à l'économie, emploi et insertion.

OFFRE D'EMPLOI

L'association **Le Passe Muraille** recrute pour le village d'Aramon des ouvrières et ouvriers polyvalent(e,s) : travaux de peinture, petite maçonnerie, entretien d'espaces verts. Postes basés à Aramon à pourvoir immédiatement ; Contrats CDDI de 26h/semaine, de 4 à 6 mois (renouvelable jusqu'à 1 an), réservés aux bénéficiaires RSA, demandeurs d'emploi longue durée, - de 26 ans.

Vous êtes intéressé(e) ?

Pour postuler, plusieurs possibilités :

- Plateforme les emplois de l'inclusion
- CV à : recrutementinsertion30@lepassemuraille.org
- S'adresser à votre référent·e (Pôle Emploi, Mission locale, CAP EMPLOI...)

CLAUD THIERRY

“LA NATURE AU BOUT DES DOIGTS”

Claud est une passionnée, une amoureuse de la vie et de la beauté que nous procure la Nature. C'est lors de ses promenades qu'elle va à la rencontre de ses sujets favoris, faune et flore l'émerveillent. Déjà enfant, à 5 ans, la gouache était devenue son mode d'expression favori.



Claud a 10 ans est ensuite distinguée par le journal “La Marseillaise” lors d'un concours de peinture. À partir de là, sa vocation est tracée : ce ne sera pas le stylo qu'elle prendra en main mais les pinceaux qu'elle va tremper dans toutes les couleurs afin de reproduire sur la toile toute la contemplation du monde qui l'entoure. Elle ajoute à cela une part de rêve qui habite son esprit et ses œuvres deviennent l'expression de la beauté de dame-nature.

Elle avait 15 ans lors de sa première exposition et c'est dans les années 90, après avoir vu un spectacle de Bartabas, (Zingaro) dans le cadre du Festival d'Avignon, que la passion du cheval va se faire ressentir. La reproduction de ces animaux si attachants vont amener Claud à devenir pendant 5 ans la peintre officielle de “Cheval Passion”, cette manifestation phare de la ville d'Avignon.

Aujourd'hui, elle sort un livre d'aquarelles où tous ses sujets préférés se côtoient en harmonie et forment la panoplie de l'Artiste. **Elle vient exposer ses toiles et dédicacer son livre du 29 octobre au 14 novembre**, à la



Salle Jarrié de l'Espace Culurel Simone Veil les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h, samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h et dimanches de 10h à 12h. Passe Sanitaire obligatoire.

Gérald Llinares, délégué au tourisme et évènements



Le samedi 21 août.

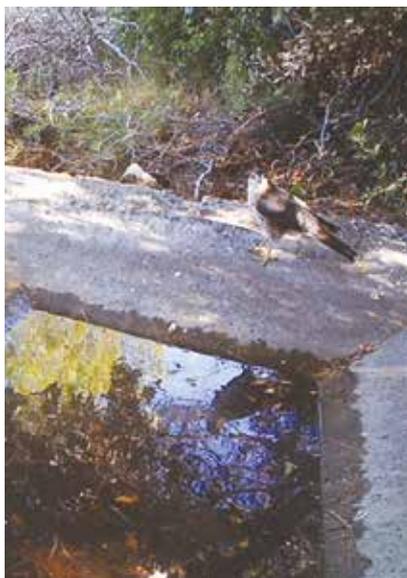
CHALLENGE DU “PETIT PRINCE”

Sur le boulo-drome Robert Rosier, le challenge du “Petit prince” en l'honneur de NATO a été organisé par la Boule Aramonaïse.

Belle journée conviviale, ce challenge a été remporté par Stéphane Baume et Thierry Rosier qui ont affronté en finale le duo Victor et Americo père et fils.

Alexandre Durand, délégué aux festivités et traditions.

Associations



LES CHASSEURS

AU SECOURS DE LA FAUNE SAUVAGE

Au fil du temps et des différentes équipes dirigeantes de la Saint Hubert Aramonaïse, les chasseurs ont créé une soixantaine d'abreuvoirs disséminés sur tout le territoire des garrigues.

Ces abreuvoirs sont destinés à faire boire le gibier mais aussi toute la faune sauvage qui peuple ces garrigues. Ainsi, très régulièrement, en période estivale, les chasseurs partent très tôt avec leur tracteur et leur remorque pour remplir les abreuvoirs.

Les caméras installées aux abords de ces points d'eau permettent de réaliser de jolies photos comme celle de cet épervier venu se désaltérer.

HANDBALL

EQUIPE DE FRANCE SOURDS STAGE DE PRÉPARATION ARAMON DU 5 AU 7 NOVEMBRE 2021

Un rassemblement national de l'équipe de France des sourds et malentendants masculins est programmé à Aramon. Un stage de préparation dans l'optique de leurs futures compétitions internationales. 20 joueurs de toute la France et le staff d'encadrement seront donc rassemblés et pris en charge par le club HBC Aramon pour les 3 jours.

Une rencontre amicale FRANCE - ARAMON

Pré-National est prévu samedi 6 novembre à 20h.

L'entrée (Passe sanitaire obligatoire), symbolique, est fixée à 2€ pour tous, donnant droit à une tombola. Elle permettra de couvrir partiellement les frais de réception et logement de l'équipe de France.

C'est sur un contact national du manager général de l'équipe de France qui recherchait des joueurs de handball sourds ou malentendants, qu'une entente à finalement été décidée avec les responsables du HBCA pour cette organisation.



Le HBC Aramon Handball vous convie à cette rencontre et compte sur votre soutien pour encourager les deux équipes !

LE PROGRAMME

Vendredi 5 novembre :

- Arrivée du groupe en soirée
- Nuit et petit déjeuner à Tarascon

Samedi 6 novembre :

- Entraînement en matinée (ouvert au public avec passe sanitaire)
- Repas à Aramon
- Entraînement l'après-midi (ouvert au public avec passe sanitaire)
- Match amical 20h : France/ Aramon Pré-National
- Repas à Aramon, nuit et petit déjeuner à Tarascon

Dimanche 7 novembre :

- Entraînement matinal gymnase Aramon (ouvert au public avec passe sanitaire)
- Repas à Aramon

ATELIER THÉÂTRE G.A.R.D D'ARAMON

Dimanche 28 novembre à 15h30 à la salle Eugène

Lacroix le G.A.R.D présente : LES CONFINÉES

UNE COMÉDIE QUI JOUE SUR L'AIR DU TEMPS !!!



Création collective de l'atelier théâtre G.A.R.D d'Aramon, cette pièce de théâtre se joue autour de 5 dames enfermées dans un lieu improbable qui attendent un beau temps qui ne viendra jamais. Pour pouvoir vivre ensemble, elles mentent. Elles mentent comme on s'habille, elles mentent comme au théâtre et cela s'appelle jouer : mêlant passé réel et supposé, se costumant de désirs, se fardant de fantômes, se masquant d'envies, à la fois actrices et spectatrices, elles mentent avec humour et gravité, conscientes et jamais dupes. Avec Claud Thierry ; Brigitte Greffier ; Lise Bonnier ; Marie Cruanas ; Loïc Gourves.

- Mise en scène : Jean-Claude Villette
- Tarif unique : **8€**
- Renseignements :
06 78 38 62 05



TAMBOURIN INFORMATIONS IMPORTANTES

Toutes les manifestations programmées par les associations ne seront autorisées que **sous réserve de leur compatibilité avec les directives de la Préfecture et de l'Agence Régionale de la Santé**. N'oubliez pas d'envoyer vos informations et photos (haute résolution 300 Dpi) pour le prochain numéro **AVANT LE 27 NOVEMBRE** à communication@aramon.fr

La sortie du Tambourin est prévue pour le week-end du 11 décembre.



12^{ème} ENDURO CARPES DE LA LÔNE

Le week-end du 8 au 10 octobre 2021, la Gaule Aramonaïse organisait la 2^{ème} manche de son 12^{ème} enduro-carpe de la Lône avec une météo idéale.

Le nombre de postes étant limité, ce sont 6 équipes qui s'affrontaient dans cette pêche très technique, affaire de spécialistes.

Ils posaient leurs cannes le vendredi 8 à 16h pour les relever le dimanche 10 à 11h, soit 44 heures de pêche non-stop.

La pêche de la carpe se pratique en no-kill, c'est-à-dire que le poisson est remis à l'eau après capture avec d'infinies précautions pour éviter de le blesser. Les pêcheurs possèdent à cet effet de moelleux bacs de réception humidifiés où les carpes

sont déposées avant la pesée. La remise à l'eau s'effectue en douceur après le bisou traditionnel.

Le changement de temps et surtout de température avait coupé l'appétit des carpes et c'est seulement 120kg de carpes qui ont été comptabilisés. Lors des enduros d'été, il est courant de sortir plus de 200 kg de poissons.

Le podium était le suivant :

- 1^{er} équipe
Paggi Blondeau avec 41,9 kg
- 2^{ème} équipe
Leperon Combes avec 35 kg

- 3^{ème} équipe
Tchek - Tchek avec 22,8 kg
- 4^{ème} équipe
Ombry - Ombry avec 10,7 kg
- 5^{ème} équipe
Lefrançois-Hugues 10 kg
- 6^{ème}
Gault - Trimel.

Après la remise des prix, tout le monde se retrouvait autour d'un apéro convivial réconfortant bien mérité dans le magnifique environnement ombragé de la Lône.

L'association de la Gaule Aramonaïse.

TENNIS CLUB D'ARAMON.

La saison 2021-2022 a bien démarré avec les inscriptions jeunes et adultes et, comme tous les ans, la mise en place des groupes d'entraînement et de perfectionnement. Nos deux professeurs ont organisé 12 groupes de jeunes, pour 72 participants, et 6 groupes adultes, pour 40 participants. Au total, environ 125 adhérents ont rejoint le Tennis Club. Même si le Bureau aurait souhaité un meilleur chiffre, ce résultat est néanmoins assez satisfaisant compte-tenu de la situation sanitaire et notamment de l'exigence du Pass Sanitaire obligatoire désormais dès l'âge de 12 ans.

Les compétitions ont repris et d'ores et déjà, 6 équipes sont engagées dans leur championnats respectifs, 2 chez les jeunes (2 équipes garçons

11-12 ans et 13-14 ans) et 4 chez les adultes (2 équipes hommes en + 35 ans, 1 équipe dames en Coupe Bleue et 1 équipe hommes en Coupe Convivialité). Sachant que d'autres compétitions vont s'ouvrir dans les semaines à venir (+ 45 ans, Coupe de Printemps, Coupe Mixte...), le Tennis Club offre à tout adhérent qui le souhaite de faire de la compétition à son niveau !

A noter que des stages adultes seront proposés durant les vacances de la Toussaint. N'hésitez pas à contacter notre professeur au ☎ 06 62 46 10 67 ou le président au ☎ 07 69 97 95 26.

Nous avons cette année renforcé nos moyens avec l'achat de matériels pédagogiques (haies de vitesse, vortex, médecine balls,

radars de vitesse...) et de filets neufs. Nous prévoyons également l'achat d'un lanceur de balles pour faciliter et renforcer le travail de nos professeurs. Au niveau des infrastructures, nous avons en projet le réaménagement du Club House et l'installation de toilettes extérieures accessibles par badge sans besoin d'un accès au Club House.

Vous pouvez nous rejoindre, même en cours de saison. Vous serez les bienvenus pour pratiquer le tennis en loisirs ou en compétition, seul ou en famille, dans une ambiance conviviale, avec de nombreuses dates festives à venir.

L'association du Tennis Club d'Aramon.



ATTENTION
Plusieurs cas d'empoisonnement de chats sur Aramon. Notamment aux alentours de la place du Bec Fin.

LES CHATS LIBRES

L'association Les Chats Libres d'Aramon a été créée pour éviter la prolifération des chats en les stérilisant, pour en prendre soin, établir des points de nourrissage et abris propres et sains.

Nous nous en occupons quotidiennement et cela fonctionne très bien dans plusieurs quartiers de notre village.

Néanmoins, nous sommes très souvent témoins des "repas pour les chats" jetés à même le sol.

Nous en profitons pour vous rappeler que vos déchets de tables n'ont pas à joncher les belles rues de notre joli village. Les chats ne les mangent pas : c'est nous qui les ramassons et qui les jetons.

Vous souhaitez nous aider à contribuer au bien-être des chats sans maîtres, à celui de notre joli village, contactez-nous.

Par ailleurs, nous rappelons à la personne qui commet ces actes que tout acte de cruauté envers les animaux est puni par la loi. **L'article 655-1 du Code pénal punit le fait de donner volontairement et sans nécessité la mort à un animal d'une peine d'amende de 1 500 € et de 3 000 € en cas de récidive.**

Ouvrez l'œil. Soyez vigilant. Prévenez-nous.

Merci de nous envoyer vos témoignages si vous en avez. Faites attention à vos animaux et pensez aussi aux chats des rues. Merci pour eux.

Nous vous rappelons que les chats des rues ne sont pas arrivés là par hasard. Ces chats sans maîtres sont issus de la bêtise humaine, des humains qui ne font pas stériliser leur chat, et dont les chatons sont donnés négligemment à tout va et ainsi de suite. Beaucoup de ces chats avaient un foyer, 1 sur 3, mais leur soi-disant "maîtres" ont déménagés et les ont laissés au bout de la rue.

D'autres avaient des maîtres aimants, attentionnés, qui auraient tout fait pour leur minou qu'ils choyaient mais malheureusement ces personnes sont parties en maison de retraite ou décédées et là, leur descendance n'est pas prête à s'occuper de leur compagnon de vie. Elle n'a aucune considération pour les animaux que leurs parents ont aimés.

C'est ainsi que ces chats sont appelés péjorativement des chats errants. Oui ils errent, justement à la recherche d'un peu de nourriture, d'abris pour eux et leur progéniture, ils errent dans l'espoir de retrouver la chaleur humaine qu'ils ont souvent connue. Alors, s'il vous plaît, avant de juger et condamner ces chats, jugez et condamnez les humains qui en sont la cause.

Miaouement vôtre.

La présidente, Coralie Teyssiere

Contact au : ☎ **07 66 80 36 76**
ou f Les Chats Libres d'Aramon

YOGA POUR TOUS ARAMON

SAISON 2021/2022

L'association Yoga Pour Tous a repris ses activités depuis le lundi 6 septembre 2021 à la grande satisfaction des anciennes/anciens comme des nouvelles/nouveaux adhérent.e.s. Il reste des places.

Découvrez ou venez approfondir cette pratique bonne pour le corps comme pour l'esprit, avec deux cours d'essai offerts. Nous vous proposons chaque semaine cinq cours ouverts à tous, débutants et non débutants, deux cours d'approfondissement et un cours de yoga pour les enfants :

- Salle des Paluns : le lundi de 19h à 20h
- Salle 204 de la Maison des Associations : mardi de 8h à 9h (approfondissement), mardi de 9h à 10h, cours ouvert à tou.te.s, jeudi de 8h à 9h (approfondissement), jeudi de 9h à 10h, cours ouvert à tou.te.s), vendredi de 12h15 à 13h15, cours ouvert à tou.te.s), vendredi de 19h à 20h cours ouvert à tou.te.s.
- Salle des Paluns : le mercredi de 11h15 à 12h, cours de yoga pour les enfants de 5 à 11 ans.

Les tarifs : 15 € de cotisation à l'association plus 225 € par an payable en trois fois, 180 € par an pour les étudiant.e.s ou demandeur.r.se.s d'emploi payable en trois fois. Ces montants sont forfaitaires quel que soit le nombre de cours suivis. Pour le yoga des enfants, le tarif est de 20 € par mois.

N'hésitez pas à **venir directement** à l'horaire de votre choix, avec un tapis de yoga et une tenue confortable pour **un cours d'essai !**

- Renseignements yoga adultes : Véronique Haurie
☎ **06 14 57 28 69**
Yoga enfants : Anne Dezeure
☎ **06 74 18 54 15**



L' ASSOCIATION OZ'ETRE BIEN

Il reste 2 places au cours du lundi à 18h. Dans cette superbe salle de la maison des associations 1^{er} étage. Un yoga de l'énergie et la conscience, pas de postures parfaites mais en respect avec votre corps et dans l'énergie du groupe... Assis sur coussin, petit banc ou chaise... L'essentiel : la respiration, l'objectif la méditation chants Mantras ou pranayamas...

Postures, respirations, relaxation et méditation à tous les cours. Tarifs très intéressants.



VOYAGE EN CROATIE DE LA "CLASSE 51"

Du 8 au 15 septembre, la classe 51 d'Aramon a voulu marquer le passage symbolique de ses 70 années par un voyage mémorable en Croatie. C'est donc avec les bus Raoux que nous avons accompli ce périple.

Nous avons commencé la découverte de ce beau pays par la ville de Split, capitale de la Dalmatie, après une traversée de l'Adriatique en bateau, à partir d'Ancône en Italie. Puis nous avons cheminé vers le sud, en longeant la côte, passant par Trogir, Neum où se situait notre hôtel, jusqu'à Dubrovnik. Sachez que ce pays compte plus d'un millier d'îles dont 47 seulement sont habitées, c'est vous dire si nos yeux étaient sollicités par des vues de rêves. Nous avons d'ailleurs visité l'une d'elles : Korcula où nous avons trouvé la maison de Marco Polo ! Nous sommes remontés par le centre de la Croatie et ses plaines vertes jusqu'à la ville de Zadar où

nous attendaient "le Salut au soleil" et les orgues marines, uniques au monde. Les ruines romaines et le centre historique sont également à découvrir. Nous avons traversé la chaîne montagneuse du Velebit vers le parc naturel de Plivice, où une série de lacs et des cascades grandioses nous ont encore émerveillés. Nous avons terminé ce voyage en Slovénie par la visite de la capitale Ljubljana, superbe centre historique où Napoléon fit un passage historique entre 1809 et 1815. Ce voyage était absolument remarquable, il restera gravé dans nos mémoires.

L'association Classe 51.



TEMPS DANSE

Présente au Forum des Associations du 11 septembre, l'école de danse "Temps Danse" a repris ses activités jeunes et adultes à la maison des associations à Aramon ainsi qu'au foyer municipal à Fournès, dans le respect du protocole sanitaire. Après 2 semaines d'essai où les nouveaux adhérents ont pu tester Rock (enfants et adultes), Hip-Hop Break, Hip-Hop Popping, Eveil,

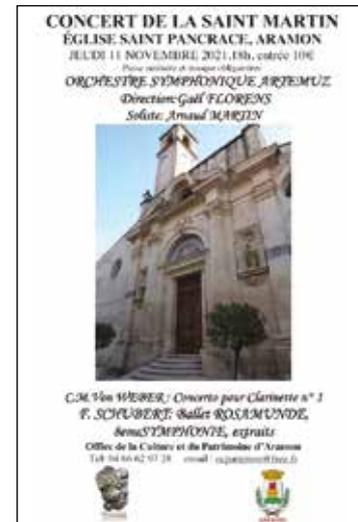
Classique, Modern Jazz, Salsa, Bachata, Kizomba, Claquettes ainsi que Pilates (cours dispensés par des professeurs diplômés selon les disciplines), l'école a retrouvé son rythme de croisière.

Pour vous tenir à jour, suivez notre actualité sur **Facebook** (Temps Danse Aramon) ou sur notre site [tempsdansearamon.com](https://www.tempsdansearamon.com).

MANIFESTATIONS

O.C.P.A.

DU MOIS DE NOVEMBRE 2021



• Jeudi 11 novembre 2021

Concert de la St-Martin
Eglise St-Pancrace d'Aramon
à 18h, entrée : 10 €

Orchestre symphonique ARTEMUZ dirigé par G Florens, Soliste : A Martin. Concert pour clarinette N°1 de Von Weber, Ballet Rosamunde de Schubert et extraits 8^{ème} Symphonie.
Passé sanitaire et masque obligatoire



• Dimanche 21 novembre 2021

Salle Eugène Lacroix à Aramon
Entrée : 5 €

Concert avec "Les Chanteurs des Côtes du Rhône" qui nous enchanteront avec "LOU MESCLADIS". Dans ce joyeux "Mélange" ils nous diront leur amour pour ce terroir unique qui accompagne le "fleuve roi", de Lyon à Avignon. A la fin du concert une collation sera offerte.

Passé sanitaire obligatoire

• Renseignements O.C.P.A.

☎ 04 66 62 97 28

✉ ocparamon@free.fr



L'ATELIER DE PEINTURE D'ARAMON S'EXPOSE

DU 7 AU 11 DÉCEMBRE 2021 DANS LA SALLE MICHEL JARRÉ À ARAMON !

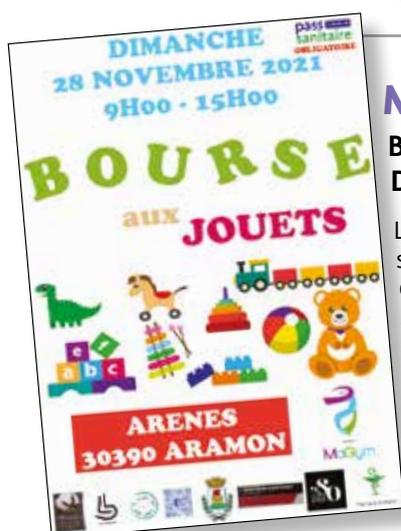
Pour vous donner à voir le cheminement de leur pensée au cours de cette période courte mais très productive, les membres de l'Atelier organisent une exposition, qui offre une grande diversité de styles et de techniques, laissant libre cours à l'imagination : la couleur alterne avec le noir et blanc, les petits formats avec les plus grands... Vous découvrirez aussi une multitude de supports, chacun adapté au propos de l'artiste.

"REGARDS CROISES, au bord des mots, au fil du trait", à partir du mardi 7 décembre 17h30
Passé sanitaire obligatoire

Exposition foisonnante et pleine d'énergie qui témoigne de la qualité du regard posé sur les choses, sur les êtres, sur le monde.

Nous serons très heureux de vous présenter notre travail et de répondre à vos questions. Soyez les bienvenus, au plaisir de vous rencontrer.

Colette Izquierdo, présidente de l'association.



MAGYM BOURSE AUX JOUETS DU 28 NOVEMBRE 2021

L'association MaGym organise sa bourse aux jouets le dimanche 28 novembre 2021 de 9h à 15h aux arènes d'Aramon. Une quarantaine d'exposants cette année pour trouver la bonne affaire. Nous vous attendons très nombreux pour cet événement convivial et familial.

Entrée gratuite pour les visiteurs et soumise à la présentation d'un pass sanitaire valide. Buvette et petite restauration sur place.

Pour les exposants, la bourse est réservée aux particuliers, professionnels s'abstenir. Tarif de 6€ la table et maximum 1 table par inscription. Arrivée des exposants à partir de 7h30.

● Pré-inscription obligatoire par mail ou par téléphone (uniquement le mardi et le jeudi de 18h30 à 20h).



YAM DAABO

Yam Daabo, association française de Solidarité Internationale avec le Burkina Faso, vous invite à la soirée qu'elle organise le 4 décembre.

Soutenir la scolarité des enfants, qui vivent dans un pays menacé par l'insécurité et l'avancée des djihadistes, est un moyen de lutter contre l'obscurantisme, et pour ces jeunes, une opportunité d'exercer leur liberté et de défendre leur dignité !

ARAMON CHŒUR

Avec un grand enthousiasme, la Chorale d'Aramon-Chœur, vous fait part de sa reprise des répétitions dans l'espoir de se réunir avec d'autres chorales. Nous nous retrouvons à Aramon, en la salle Eugène-Lacroix le mardi soir de 20h à 22h.

Nous comptons sur votre présence et de communiquer ces réunions autour de vous. Nous vous remercions et à bientôt.

Nous respectons et appliquons les règles indispensables "au Covid 19" pour nous joindre :

● Le Bureau : ☎ 06 23 50 91 81 ou 06 78 06 09 79



ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE

LECTURES D'HALLOWEEN

Vendredi 29 octobre
De 17h à 17h30 pour les 3-8 ans, puis de 17h45 à 18h15 pour les enfants à partir de 9 ans.

MASQUE OBLIGATOIRE À PARTIR DE 6 ANS



VENEZ DÉGUISÉS À LA MÉDIATHÈQUE

Pour vous plonger dans une ambiance mystérieuse et inquiétante, en écoutant vos histoires de sorcières préférées !

Inscription obligatoire à la médiathèque.

Pass sanitaire à partir de 12 ans et 2 mois pour les participants et les accompagnants.

PETIT MEURTRE À LA MÉDIATHÈQUE

Mardi 9 Novembre
Dès 19h.

MASQUE OBLIGATOIRE À PARTIR DE 6 ANS

VENEZ MENER L'ENQUÊTE EN FAMILLE !

Dans le cadre du partenariat avec le festival du polar organisé par la ville de Villeneuve lez Avignon, sur le principe d'un Cluedo géant au cœur du village d'Aramon, venez mener l'enquête pour découvrir qui a été tué, où et avec quelle arme ? Des noms de personnages mythiques revisités vous attendent pour vous aider.

Un beau moment en famille et entre amis en perspective ! Alors RDV dans la cour de l'Espace Culturel Simone Veil ! Les enfants restent sous la responsabilité de l'adulte accompagnant.

Réalisation en partenariat avec l'équipe du centre de loisirs d'Aramon.



Espace multimédia : Les 6 ordinateurs équipés d'un EPN sont à votre disposition ainsi que le WIFI sécurisé dans l'enceinte de la médiathèque. N'hésitez pas à venir faire vos recherches, consulter vos mails, travailler au calme, ou tout simplement écouter de la musique ou regarder une vidéo. Vous pouvez venir avec votre équipement personnel ou profiter des ordinateurs fixes mis à votre disposition dans la salle multimédia en toute tranquillité. L'équipe de la médiathèque est à votre disposition pour tout complément d'information.

HEURE DU CONTE

Mercredis 17 novembre et 8 décembre
De 14h30 à 15h pour les 7-9 ans, et de 15h30 à 16h pour les 3-6 ans.

MASQUE OBLIGATOIRE À PARTIR DE 6 ANS



VIENS ÉCOUTER DES HISTOIRES

À la médiathèque une fois par mois, et profiter d'un moment de rêverie le temps d'une lecture !

Partenariats : Les écoles maternelles et primaires du village ont fait leur rentrée à la médiathèque autour d'une visite des lieux, découverte du fonds dédié et lecture d'albums. Ces temps d'échanges sont préparés en amont avec les équipes enseignantes. Ce travail en partenariat permet aux enfants et aux enseignants d'avoir un maximum de supports à leur disposition sur un thème donné. Ces partenariats permettent aux enfants et à leur famille de connaître la médiathèque et les services qui y sont proposés.

Rappel des jours et horaires d'ouverture au public :

- **Mardi :** 14h-18h
 - **Mercredi :** 9h-13h / 14h-18h
 - **Vendredi :** 12h-14h
 - **Samedi :** 9h-13h
- Les groupes sont accueillis les jeudis en journée et le vendredi matin.

rentrée littéraire

DE NOUVEAUX OUVRAGES VOUS ATTENDENT EN RAYON !

La rentrée littéraire et les romans du terroir que vous attendiez sont à votre disposition.



1969 Ecole Rabelais

L'ECOLE À ARAMON

(2^e partie)

Au XX^e siècle, à partir des années 60/70 des constructions nouvelles très attendues vont voir le jour (voir article précédent dans le n° 125 du Tambourin). La population augmentait rapidement, il fallait y faire face...

En 1965 le problème des écoles à Aramon n'est toujours pas résolu, bien que le préfet soit intervenu par quelques propositions de bâtiments de classes pré-fabriqués qui auraient été érigés dans tout le canton, mais ne donnent satisfaction à aucune des communes concernées. En fait rien n'a été encore construit pour accueillir les nouveaux arrivants de l'industrialisation débutante. Enfin, dans l'urgence, après un emprunt important, un groupe scolaire de six classes (3 de filles, 3 de garçons, la mixité n'est pas encore de mise) est érigé sur un morceau de terrain cédé par le Marquis, rue Émile Jamais. Il entre en service en

1969, et comporte également deux logements de fonction, la commune étant toujours tenue de loger les membres du corps enseignant. Hélas, le nombre d'élèves étant en constante augmentation, une des classes primaires devra rester en activité rue Jules Ferry pendant encore quelques années..., alors que l'école maternelle, rue des vanniers prendra possession de l'ancienne école de garçons.

Le 28 octobre 1973 M. le maire expose que devant les nouvelles perspectives d'orientation de la commune d'Aramon, il est indispensable de créer une Zone d'Aménagement Concerté. Elle se

justifie pour satisfaire la demande de logements de service par l'EDF qui a besoin de 200 logements (1) pour accueillir les employés de la nouvelle centrale thermique en cours d'édification qui comportera une cheminée, la plus haute d'Europe à l'époque...

La progression démographique de la ville fait ressortir une augmentation de 1500 habitants à 3000 habitants pour l'année 1974 !

Cette zone d'aménagement concerté est située à l'est de la commune, limitée au sud par la voie ferrée. Elle sera d'une superficie de 17 hectares environ. Elle est entièrement affectée à l'urbanisation et à son



1

équipement. Elle sera réalisée par la commune, le projet en est confié à M.Chouleur, architecte à Nîmes.

Pour ce qui concerne l'école, dans un premier temps, une seule classe maternelle est construite dans la ZAC, mais très vite une seconde classe, puis une troisième et une salle d'accueil sont nécessaires. Et dès 1977 c'est la construction d'une école primaire de 5 classes qui est décidée avec l'appui du Conseil Général qui vote une subvention de 425 000 F à cet effet. Elle rentrera en fonction pour l'année scolaire 1978-79. Il y aura alors deux groupes scolaires Mixte1 et Mixte 2, la mixité étant alors entrée dans les mœurs.



2

Dans le même temps, un collège s'est ouvert à Aramon et accueille les élèves de Comps, Théziers, Estézargues, Domazan et Aramon ; mais il ne s'agit d'abord que de classes préfabriquées installées au fur et à mesure des besoins sur le terrain qui est aujourd'hui celui du Centre de loisirs Pierre Ramel. Il faudra attendre encore cinq ans pour qu'un collège "en dur" s'édifie sur les terrains récupérés sur le Rhône lors de la mise en service du barrage de Vallabrègues. Dans le même temps on a racheté tous ces terrains à la CNR et la création d'un complexe sportif est décidé. Il faudrait parler aussi de la construction de nouveaux HLM (21 logements) et d'une maison de retraite dans la ZAC d'Aramon, mais ceci est une autre histoire.



3

Après les inondations catastrophiques de 2002 qui ont affecté le groupe scolaire Mixte 2, dit "des Paluns", si les HLM sont remis en état, on décide de transporter la maison de retraite transformée en EHPAD dans la colline, et le bâtiment de la ZAC reviendra aux diverses associations qui font vivre la ville d'Aramon aujourd'hui.

(1) Finalement 117 villas de tous types (P1,P2,P3...) seront construites, plus 15 villas de maîtrise dont 10 à chauffage électrique et 5 avec un apport solaire ainsi qu'un bâtiment nommé "célibatorium", prévu pour accueillir une vingtaine de cadres techniciens étrangers.



4

*Christiane ISSARTEL
Le Cercle de Généalogie informe qu'une permanence sera tenue tous les premiers mardis du mois par M. Joël LEBESCHU qui pourra venir en aide aux personnes intéressées par leur généalogie.*

- 1 1971/72 Classe de M^{me} Forrestier
École Jules Ferry
- 2 1978 École François Rabelais
- 3 1984/85 Classe de M^{me} Bastide
École Les Paluns
- 4 1991/1992 Collège H. Pitot

Nos commerçants

DÉMÉNAGEMENT DE VOTRE CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

Denis Di Stefano et son équipe vous accueillent désormais dans leurs nouveaux locaux, au 290 avenue du Général De Gaulle.

Leur activité reste inchangée à savoir la vente de véhicules Peugeot neufs et la réparation toutes marques.

☎ 04 66 57 00 15



REJOIGNEZ-NOUS :

LE HANGAR
— DRINK FOOD & MUSIC —

ARAMON

Ouverture

22 OCTOBRE 2021

OUVERT TOUS LES VENDREDIS-SAMEDIS
& DIMANCHES DE 17H30 À 01H00

FOOD | SOIRÉE MUSICALE | DIFFUSION SPORT USA

Restauration sur place ou à emporter

4 PLACE HOCHÉ - ARAMON

RÉ OUVERTURE DU BAR RESTAURANT LE HANGAR AU 4 PLACE HOCHÉ (À CÔTÉ DE LA POSTE)

Toute l'équipe du Hangar est heureuse de pouvoir vous accueillir à partir du 22 octobre dans une ambiance américaine.

Côté restauration : Vos burgers préférés sont mis à l'honneur le vendredi soir et dimanche soir.

Le samedi soir une cuisine du monde sera proposée et vous retrouverez également nos fameux travers de porc.

Côté bar : Toujours une grande sélection de bières du monde, de vins régionaux, une cave à whisky et à rhum. Des animations musicales et soirées spéciales sont prévues ainsi que la diffusion des matchs de football et de sport US (Réservation de table conseillée au ☎ 06 17 39 15 68)

☑ Suivez notre actualité sur [f Le Hangar](#)

BEVERLY PETRY

ORTHOPÉDISTE ORTHÉSISTE PODOLOGISTE

Beverly a installé son cabinet au 41 Boulevard Gambetta, diplômée de l'école Sud Formation Santé d'Avignon, elle est spécialiste de l'appareillage locomoteur. Dans son atelier, elle conçoit, fabrique et pose des orthèses sur mesure ou de série adaptées à la pathologie de ses patients et toujours en suivant les prescriptions médicales du médecin. A la différence des prothèses, qui servent de substitut à un organe ou à un membre manquant, les orthèses sont un petit appareillage de soutien à un membre déficient.



Elle propose par exemple :

- Des semelles orthopédiques sur mesure (Examen complet avec une plateforme podométrique pour réaliser les semelles directement dans son atelier)
- Des corsets et ceintures sur mesure (Pour les pathologies abdominales ou du rachis ou les deux)
- Des orthèses thermoformées (Attelle directement moulée sur le patient grâce à une plaque thermoformable chauffée pour être malléable),
- Des vêtements compressifs (pour des patients atteints du syndrome Ehlers Danlos, de lymphœdème ou grands brûlés)
- De la contention veineuse (Bas, chaussettes, collants)
- Des chaussures thérapeutiques (Marques Adour, Pulman, Bruman)

N'hésitez pas à la contacter pour demander conseil, consciencieuse et à l'écoute, Beverly vous reçoit sur rendez-vous pris par téléphone au ☎ 09 61 67 98 65 et 06 22 71 92 36

ou en ligne sur [doctolib.fr](#)

[f Beverly Petry Orthopédie](#)

Une pensée pour...

Berthe Budet



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Mme Berthe Budet. Doyenne de notre commune et du Gard, "Mamé Berthe" avait célébré son 112^{ème} anniversaire, il y a quelques jours à peine, le 3 octobre dernier à l'EHPAD Henry Granet d'Aramon. Elle faisait partie depuis 2 ans, du cercle très fermé des "supercentenaires".

En ces tristes circonstances, M. le Maire, son conseil municipal, présentent leurs plus sincères condoléances à son fils et sa belle-fille, ses petits-enfants, arrières petits-enfants et à son arrière arrière petit-fils.

Jean Moureau

Samedi 9 Octobre 2021 nous avons eu la douleur d'enterrer M. Jean Moureau, président du Cercle Aramonais d'Histoire et Généalogie depuis 2007. Pur aramonais né dans notre cité le 23 juin 1931, il s'était engagé dans l'armée de l'air en 1951 et marié le 30 mai 1955 avec Giovanna Césarine Bianchetti, d'origine italienne (de Brescia) dont il a eu trois enfants : Guy, Frédéric et Sylvie.

Après trois ans passés au Sénégal il poursuit sa carrière à Istres, puis à Nîmes jusqu'en 1976, date à laquelle, quittant l'armée il vint travailler à l'usine Expansia d'Aramon pendant quelques années. N'ayant jamais renié son engagement dans l'armée, il devint secrétaire de l'INSOR (institut national des retraités militaires de l'armée de l'air) et garda ce poste durant très longtemps. Puis intéressé par la généalogie et l'histoire de notre belle cité il devint président de notre Cercle d'Histoire et de Généalogie.

Père et grand-père, chéri de ses enfants et petits-enfants qu'il adorait promener dans la campagne aramonaise au volant de sa méhari pour leur faire admirer les beautés de la nature provençale, il restera une figure incontournable de notre cité. Adieu Jeannot.

Roberto Albertini



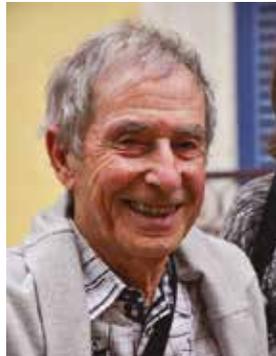
Nous avons eu la douleur d'apprendre le 21 août dernier la mort brutale de Roberto Albertini décédé pendant son sommeil à l'âge de 66 ans. Bien connu dans notre village puisqu'à partir de 1987 et pendant plus de vingt ans, avec sa femme Anne-marie il a tenu le magasin Casino sis au centre-ville (à l'emplacement de l'épicerie Proxi-Market actuelle).

Très impliqué dans un grand nombre d'associations aramonaises, en particulier l'association des commerçants, le foot auquel il participa en tant que vétéran, et la chorale Aramon-Chœur, il était très apprécié de ses collègues et de ses clients ; beaucoup s'en souviennent bien qu'il habitait

Théziers depuis quelques années. Aimant partager et venir en aide à tous, il avait toujours une blague à raconter ou une taquinerie à prodiguer, et comme dit sa famille : "on savait quand il parlait de la maison et jamais quand il allait rentrer".

Né en 1954 et marié en 1978 il a deux filles Christelle et Sonia et trois petits enfants : Enzo (14 ans), Evann (11 ans) et Charlène (12 ans) qui faisaient la joie de sa retraite et qu'il accompagnait dans la plupart des sorties scolaires et emmenait en camping-car en les faisant profiter de son expérience.

Roberto de là où tu es continue à rayonner, nous nous souviendrons de toi avec émotion et reconnaissance pour tout ce que tu as apporté à notre beau village d'Aramon.



Merci à toutes les personnes qui m'ont fait confiance durant toutes ces années. Et oui l'heure de la retraite a sonné !

A bientôt de vous voir sur le Planet. (Je ne quitte pas notre village...)

Marie-France Labalme, votre "ex" infirmière.

NUMÉROS UTILES

- Urgences 112
- Pompiers 18
- Samu 15
- Centre antipoison 04 91 75 25 25
- Urgences dentaires 04 66 23 66 30
- Guêpes & Frelons 04 30 38 10 74
- Police secours 17
- Police 04 66 57 38 01
- Police municipale 06 07 82 95 00
- Police intercommunale 04 66 03 19 34
- Gendarmerie 06 37 65 44 27
- Gendarmerie 04 66 57 03 53
- Mairie 04 66 57 38 00
- Paroisse Catholique 04 66 57 01 73
- Trésor Public 04 66 57 00 34
- Préfecture 0 820 091 172
- Conciliateur de justice 04 66 57 38 00
- Office du Tourisme du Pont du Gard Aramon 04 66 37 95 05
- Remoulins 04 66 37 22 34
- ENEDIS (Dépannage Raccordement) 09 726 750 30
- GRDF - Dépannage - urgence 0 800 47 33 33
- Raccordement : serviceclient-sudouest@grdf.fr 09 69 36 35 34
- SAUR - Eau et assainissement - Villeneuve les Avignon Dépannage 04 30 62 10 08
- Service client 04 30 62 10 00
- ORANGE - Dépannage Commercial 3900
- SMICTOM - Ramassage poubelles 0 800 82 10 10
- Encombrants 04 32 62 85 11
- SPANC - CC PONT DU GARD Assainissement autonome (individuel) 04 66 37 67 73

MÉDECINS

- Médecin de garde 15
- Dr. Loubet M. 04 66 57 41 71
- Dr. Loubet B. 04 66 57 02 81
- Dr. Gaujard 04 66 57 47 40
- Dr Faille 04 66 57 31 75



POUR VOS RENDEZ-VOUS, PENSEZ À www.doctolib.fr Doctolib

PHARMACIE

- Pharmacie de garde 32 37
- Pharmacie de la Gare 04 66 57 06 03
- Pharmacie du Planet 04 66 63 29 86

INFIRMIÈRES

- Pauline Bottero 04 66 03 06 67
- Delphine Condette 04 66 03 06 67
- Audrey Cavalli-Roland 06 64 78 78 41
- Sandrine Labelle 06 15 03 33 45
- Sylvie Mercier 06 81 88 87 26
- Rachel Lantenois 06 11 18 52 92
- Virginie Passat-Garcia 06 22 74 19 39
- Myriam Pronesti 06 29 86 90 74
- Stéphanie Guarinos 06 76 61 48 64

ARAMON PASSIONNÉMENT

La commune d'Aramon fait partie de la communauté de communes du Pont du Gard. Six conseillers municipaux d'Aramon siègent au conseil communautaire. Présidée par Pierre Prat, lui-même conseiller municipal d'Aramon, la communauté de communes regroupe 17 communes pour environ 27 000 habitants. Elle a vocation, par la prise de compétences, à apporter aux habitants du territoire des services (crèches, culture, police intercommunale, etc.). Bien évidemment la prise de compétences continuera à se faire tout au long du mandat en fonction des demandes des communes. La communauté de communes a également mis en place la mutualisation de services. Cette mutualisation permet aux communes qui n'en ont pas toujours les moyens de bénéficier des compétences de la communauté de communes sans avoir à recruter puisque le personnel communautaire est mis à disposition des communes. La mutualisation est un élément fort de notre projet de territoire dont nous reparlerons plus bas.

De plus, la communauté de communes abonde les finances de la commune par les attributions de compensation et le fond de péréquation intercommunal (PFIC). Principal flux financier entre la commune et la communauté de communes les attributions de compensation représentent plus de 2 millions d'euros par an.

Vous avez peut-être aperçu, devant la police municipale et les Ets Escudier des panneaux Rezo Pouce. C'est la 1^{ère} expérimentation dans le Gard et ce réseau va vous permettre de vous déplacer en auto stop grâce à une application téléchargeable sur votre téléphone. Un auto stop plus sécurisant et plus sécurisé puisque les conducteurs et les passagers se rencontrent grâce à l'application et sur des trajets déterminés. Il ressort de l'expérience qu'un autostoppeur attend moins de 6 minutes avant d'être pris en charge par un automobiliste.

La halte fluviale, autre compétence communautaire, va voir sa capacité augmentée. La communauté de communes propose également aux habitants du territoire la location

de vélos électriques à un tarif très abordable. Cela permettra à tous les habitants d'essayer ce mode de déplacement doux et d'en découvrir l'intérêt. Mais le projet phare de la communauté de communes reste la réouverture de la gare d'Aramon et la mise en place d'un pôle d'échange multimodal (PEM). Avant la fin du mandat, le train mettra Avignon à moins de 10mn et Nîmes à 20mn. Un grand pas vers la décarbonation et vers l'engagement que s'est fixée la communauté de communes du Pont du Gard à travers son projet de territoire de la neutralité carbone.

Pour ce qui est du projet de territoire, les habitants des 17 communes ont été sollicités afin de donner leur avis. Il est composé de 4 axes majeurs qui tournent autour du développement économique, de l'agriculture, du tourisme et du développement durable. Le projet de territoire sera approuvé au conseil communautaire du mois de décembre.

Tout au long du mandat, vous serez informés des avancées dans les domaines de compétences.

*L'équipe de la majorité municipale :
Aramon Passionnément.*

UNE AUTRE VOIX POUR ARAMON

DELEGATION EAU ET ASSAINISSEMENT :

Un dossier qui avait déjà fait l'objet de plusieurs rebondissements et qui a retenu toute notre attention en raison de son impact sur notre vie de tous les jours et de sa durée puisqu'il engage la commune sur la gestion de ses réseaux d'eau potable, d'eau brute et d'assainissement pour les 12 prochaines années.

Par la délibération du 13 avril 2021, le conseil municipal s'était prononcé sur le principe de la Concession par affermage (Délégation de Service Public). Le 16 juin 2021, accompagné du cabinet GETUDE chargé d'accompagner la mairie dans l'étude de ce dossier, la commission DSP a procédé à l'ouverture des plis et a retenu les 2 seuls dossiers de candidature : SAUR et VEOLIA.

Une première analyse des offres par le cabinet GETUDE considère la proposition de SAUR mieux placée que celle de VEOLIA. Après une négociation engagée par Monsieur le Maire avec les 2 candidats entre les 2 et 6 septembre, le cabinet GETUDE émet un nouveau rapport considérant que l'offre de VEOLIA se place désormais en 1^{er} position.

Lors du vote au CM du 12 octobre nous avons fait remarquer (entre autres) que les 2 offres tarifaires étaient toutefois très voisines et que par le jeu d'une facturation par tranche proposée par SAUR, son offre tarifaire pour l'eau potable était plus intéressante pour des volumes inf à 1042 m³/an. L'élu de notre groupe d'opposition, membre de la commission DSP, a également fait part de son amertume en regrettant que la commission n'a été sollicitée que pour l'ouverture des plis et à aucun moment pour l'analyse des offres. "Je me faisais une autre idée du rôle des commissions" a-t-il exprimé. L'ensemble de l'opposition s'est abstenu.

FORMATION :

Les 24 et 25 septembre 2 élus de notre groupe ont suivi en mairie un programme de formation : Transition Ecologique. Un programme très intéressant avec en seconde journée la présentation d'exemples concrets de réalisations. Nous espérons que les quelques élus de la majorité présents sauront créer une dynamique auprès de leurs collègues et mettront en place des projets sur cette thématique et sur la préservation de la biodiversité

pour lesquels ils pourront compter sur notre soutien.

Dans le cadre du DIF (Droit Individuel de Formation), 2 personnes de notre groupe d'opposition participeront le 6 décembre à une formation : Finances et comptabilité publiques.

BUDGET PARTICIPATIF :

C'est avec un plaisir non dissimulé que nous avons pris connaissance du résultat du classement des différents projets retenus dans le cadre du budget participatif. C'est le projet porté par Margaux HAYET (Fille de Cécile CALAMEL) qui arrive largement en tête des votes des citoyens. Un projet "d'installation d'équipements sportifs en accès libre" qui faisait partie des projets phares de notre programme électoral.

DIVERS :

Ce numéro devrait en principe être le dernier de l'année 2021 ce qui nous conduit à vous souhaiter, un peu prématurément mais très sincèrement, de belles fêtes de fin d'année.

Merci à toutes celles et ceux qui ont lu cette page décidément toujours aussi austère dans sa présentation !!!

Vos élus d'opposition



ARAMON

**VOUS ÊTES COMMERÇANT,
ARTISAN OU PROFESSION LIBÉRALE
SUR ARAMON ?**

Profitez d'un espace publicitaire gratuit
en envoyant votre encart prêt à paraître
accompagné de votre numéro de SIRET à
communication@aramon.fr

OUVERTURE MIELLERIE

HEBDOMADAIRE

LE JEUDI -16h30 à 19h-

Le 11/11 à la FOIRE St MARTIN - devant le crédit agricole



- Cire
- Propolis
- 7 Miels régionaux
- Pollen de garrigue congelé
- Bonbons artisanaux au miel

SANDRINE JOUVE - APICULTRICE RECOLTANTE - 06.12.49.34.71
725 route de Théziers - 30390 ARAMON

**PEINTRE
EN BÂTIMENT**
Jouniaux Nicolas

30390
ARAMON

06 37 92 69 76
nicolas.jouniaux@hotmail.fr

REFLEXOLOGIE
06.42.66.21.95

ANTI-STRESS
DETENTE
RELAXATION
BIEN-ETRE

PATRICE DUMAS
Sur Rendez-vous



-  - Créateurs d'Occitanie



Découvrez les créations de plus
de **60 créateurs**
et artisans de la région.

Bijoux et accessoires de mode, créations en bois flotté,
produits déco et maison, textiles pour nos pitchouns,
cosmétiques, articles zéro-déchets

createursdoccitanie.com  CreateursdOccitanie
 06 06 47 76 44  createursdoccitanie

Moulin du Mas Cardelle

*Auile d'Olive
Vierge extra*



Chemin des Aires
30390 Aramon

Saison 2021-2022
Ouverture mercredi 20 octobre 2021

Réception des olives mûres et saines
Du lundi au vendredi de 16h00 à 18h30
Le samedi de 9h00 à 12h00
Tél : 06 70 01 93 31
06 81 79 42 10

Fleur's de coton

5 Boulevard Gambetta - 30390 ARAMON
06 27 35 47 18
fleursdecoton30@gmail.com 

ARAMON

11 Novembre 2021

Foire de la Saint Martin



8h - 18h : Foire artisanale, produits gourmands
9h - 18h : Au coeur du village, métiers d'antan
11h15 : Défilé à l'ancienne
14h30 - 17h30 : Animations musicales dans le village



LES AMIS DE LA FOIRE SAINT MARTIN "SONT SUR LE PONT"

Après une absence imposée par les conditions sanitaires, la 26^e édition de la Foire Saint Martin se prépare intensément. Cette année pour le défilé pas de thème imposé, la seule contrainte sera de respecter la période : ce sera un défilé à l'ancienne laissant à chaque groupe le choix de sa propre thématique. Il y aura aussi quelques surprises comme d'habitude. Nous remercions tous ceux qui participeront pour le plaisir de tous.

Comme dans chaque édition, tout au long de la journée, nous retrouverons les métiers d'antan au cœur du village et les animations musicales sur tout l'espace de la foire parmi une grande variété d'exposants.

Nous vous attendons nombreux.